



Etablissement
CoHerAn-Gy-Jussy-Preisinge
Rue Centrale 66
1247 Anières

**Aux parents des élèves
de l'établissement
CoHerAn-Gy-Jussy-Preisinge**

Genève, le 24 août 2020

N/réf. : NE/mm/Coronavirus/courrier 24 août 2020
V/réf. :

Concerne : rentrée scolaire 2020-2021

Madame, Monsieur,

En complément à mon message de bienvenue, la situation sanitaire au retour des vacances d'été m'amène à vous adresser le présent courrier.

La pandémie qui sévit reprend en effet de l'ampleur et pourrait dès lors susciter des inquiétudes en ce début d'année scolaire. C'est pourquoi, je souhaite porter à votre connaissance le fait que la reprise est soutenue par un plan de protection des élèves et du personnel scolaire. Ainsi, les mesures engagées pour la rentrée des classes du lundi 24 août 2020 sont les suivantes :

- Les parents sont priés de ne pas entrer dans l'école, sauf exception.
- Tout parent devant entrer dans l'école portera un masque et se munira de désinfectant pour les mains.
- Les parents des élèves de 1P et 2P pourront accompagner leur enfant en classe, pour autant qu'ils soient munis d'un masque et de désinfectant.
- L'école ne fournit ni masque, ni désinfectant aux parents.
- Les enseignants aéreront leur classe régulièrement.
- Un temps pédagogique sera régulièrement consacré au rappel des gestes barrière.
- Le lavage des mains, sous la supervision des enseignants, sera appliqué plusieurs fois par jour.
- Les élèves sont priés de ne pas partager leur nourriture et boisson.
- Tout élève présentant des symptômes légers doit rester à la maison. Il pourra revenir à l'école 24h00 après la disparition de ceux-ci.
- Sous la responsabilité des autorités communales, le nettoyage des principaux points de contact est planifié une fois par jour : poignées de portes, interrupteurs, mains courantes, interphone, autres.
- Le port du masque est obligatoire pour le personnel enseignant / administratif / technique, si la distanciation sociale ne peut être respectée.

./.

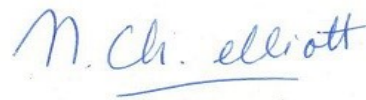
Par ailleurs, les mesures fédérales concernant les retours de voyage en provenance de pays et zones à risque s'appliquent au personnel de l'école, ainsi qu'aux élèves. Je saurais dès lors gré aux familles concernées d'en informer l'enseignant-e de leur enfant.

Chacun est bien conscient de l'évolution rapide des connaissances à propos du virus, ce qui entraînera très probablement des modifications de directives et conséquemment des mesures sanitaires.

Enfin, je vous prie de bien vouloir transmettre à l'enseignant-e de votre enfant **vos** **adresse e-mail**, les informations émanant de la direction d'établissement et liées à la pandémie étant transmises aux parents par cette voie.

Je vous remercie pour votre précieuse collaboration et saisis cette occasion pour souhaiter à chacun des élèves de l'établissement une harmonieuse rentrée scolaire.

Veillez croire, Madame, Monsieur, à l'assurance de mes sentiments les meilleurs.



Nicole Elliott
Directrice d'établissement

- c.c.
- enseignants de l'établissement
 - équipe pluridisciplinaire de l'établissement
 - M. E. Jost, responsable GIAP de secteur
 - mairies des communes de l'établissement
 - A.P.E. des communes de l'établissement